



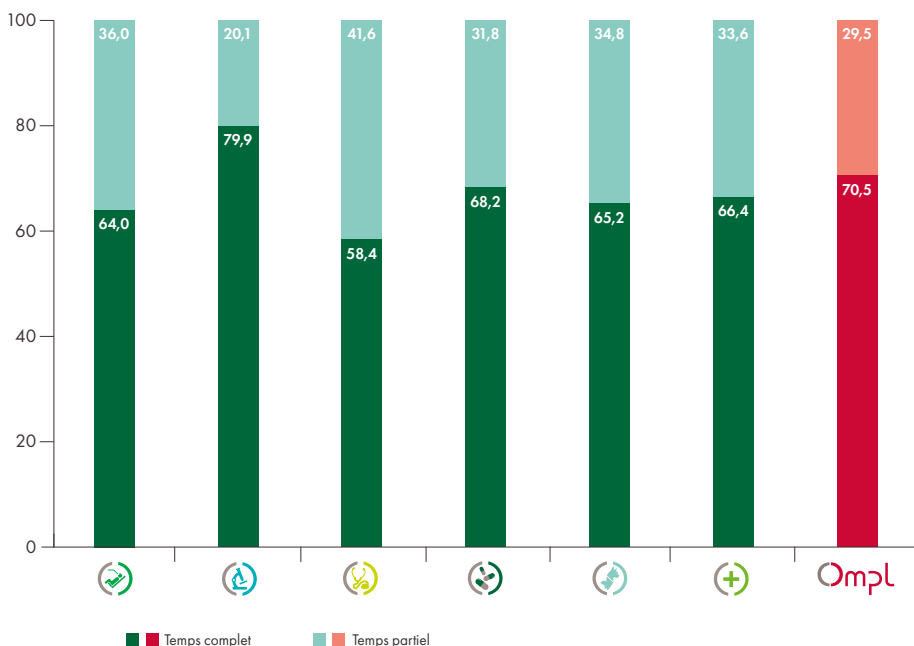
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la **DADS** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



**PART IMPORTANTE
DE SALARIÉS À TEMPS
COMPLET**

Plus de deux tiers des salariés du secteur (66,4 %) travaillent à temps complet.

Répartition des salariés par durée du temps de travail (%)



Source: Insee, DADS 2019.

+ Secteur santé

Branches professionnelles

Cabinets dentaires libéraux

Laboratoires de biologie médicale extra-hospitaliers

Cabinets médicaux

Pharmacie d'officine

Cabinets et cliniques vétérinaires



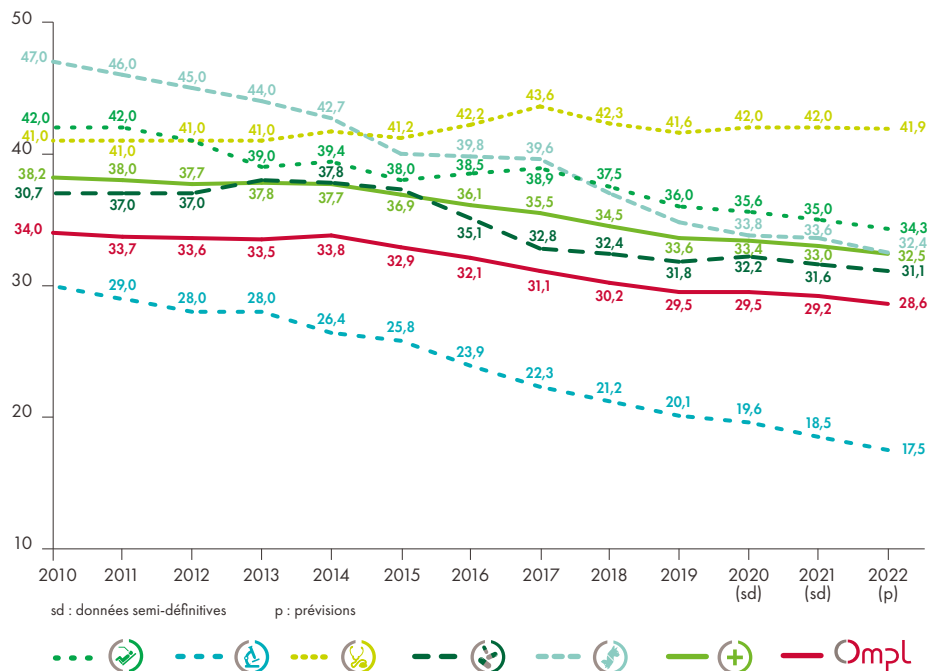
REPLI DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL

Par rapport à 2010, le taux de salariés à temps partiel dans le secteur tend à diminuer jusqu'en 2019.

Il baisse de 4,6 points.

Les prévisions pour les années 2020 à 2022 anticipent le maintien de cette tendance.

Évolution du taux de salariés à temps partiel (%)



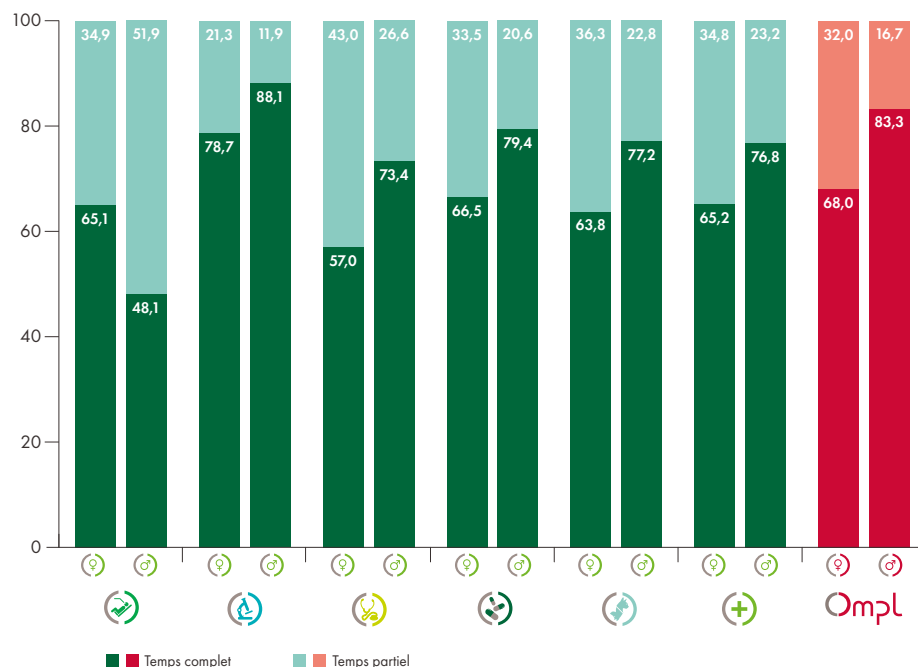
Source : Insee, DADS 2010-2019, estimations.



FÉMINISATION MARQUÉE DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Au niveau du secteur, les femmes travaillent beaucoup plus souvent à temps partiel que les hommes (+ 11,6 points).

Répartition des salariés par temps de travail et genre (%)



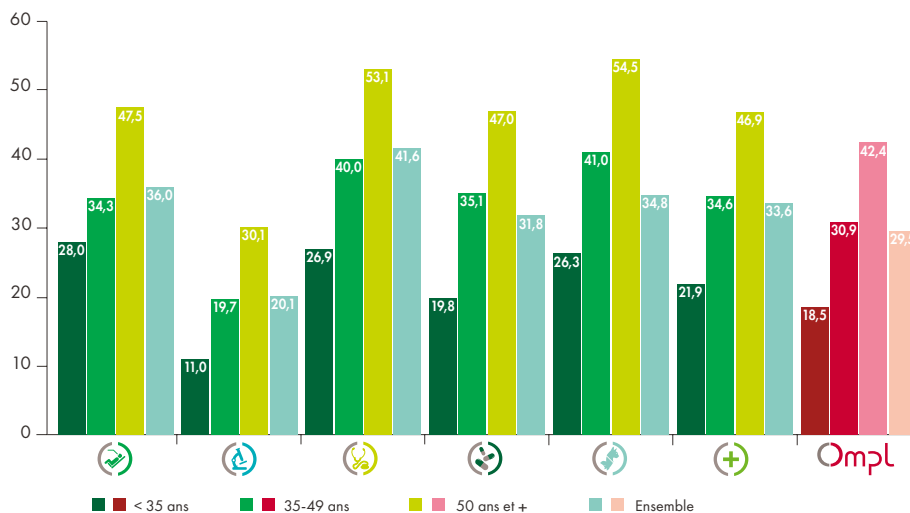
Source : Insee, DADS 2019.



PROGRESSION DU TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

Dans le secteur, le travail à temps partiel concerne plus d'un tiers des salariés de plus de 50 ans (46,9 %), un taux supérieur de 25,0 points à celui des salariés de moins de 35 ans.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge (%)



Source: Insee, DADS 2019.



OUVRIERS PLUS SOUVENT À TEMPS PARTIEL

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers (56,6 %).

Il est plus faible dans les autres catégories sociales et notamment chez les professions intermédiaires (25,7 %).

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale (%)

Catégories sociales	Icon 1	Icon 2	Icon 3	Icon 4	Icon 5	Icon 6	Ompl
Cadres	67,0	22,6	39,8	40,5	29,6	39,9	28,0
Professions intermédiaires	33,5	19,8	31,4	25,7	33,7	25,7	23,2
Employés	32,1	16,4	42,3	30,3	35,9	35,2	31,6
Ouvriers	90,5	33,6	83,3	50,4	74,6	56,6	56,7
Ensemble	36,0	20,1	41,6	31,8	34,8	33,6	29,5

Source: Insee, DADS 2019.



QUELQUES NUANCES RÉGIONALES

La part de salariés à temps partiel au sein du secteur varie sensiblement d'une région à l'autre. Il est maximal pour l'Île-de-France (6,6 %) et atteint un minimum pour les DOM (1,8 %).

Part de salariés à temps partiel par région (%)

Régions							
Auvergne-Rhône-Alpes	38,0	26,8	44,1	38,9	40,3	4,7	34,0
Bourgogne-Franche-Comté	39,2	26,7	44,3	33,7	37,5	3,4	34,2
Bretagne	39,0	25,9	44,4	30,2	30,4	2,5	30,6
Centre-Val de Loire	31,8	20,2	42,7	27,8	30,6	3,1	28,8
Corse	36,8	13,2	40,8	22,3	39,7	2,8	26,4
DOM	28,5	11,3	36,8	16,9	34,6	1,8	22,4
Grand Est	40,6	24,9	44,6	35,2	37,3	2,6	33,8
Hauts-de-France	38,8	19,0	45,6	37,0	37,1	3,3	33,0
Île-de-France	28,9	14,0	33,2	27,3	28,3	6,6	21,2
Normandie	34,9	22,2	43,8	30,8	30,0	3,5	30,7
Nouvelle-Aquitaine	36,9	16,7	39,7	28,5	35,1	3,9	29,2
Occitanie	40,4	20,0	41,8	33,9	37,4	3,5	32,7
Pays de la Loire	42,6	22,6	44,9	31,9	33,6	3,9	32,1
Provence-Alpes-Côte d'Azur	37,2	18,3	42,9	31,4	37,2	4,0	31,3
Ensemble	36,0	20,1	41,6	31,8	34,8	33,6	29,5

Source : Insee, DADS 2019.